

REPUBLIQUE DU BENIN  
*Fraternité-Justice-Travail*

-----  
 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
 -----

**DECRET N°2016- 578 DU 14 SEPTEMBRE 2016**  
 portant nomination du Secrétaire Général du  
 Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité  
 Publique.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
 CHEF DE L'ETAT,  
 CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;  
 Vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des  
 résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;  
 Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;  
 Vu le décret n° 2016-416 du 11 août 2016, portant attributions, organisation et  
 fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;  
 Sur proposition Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique;  
 Le Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du mercredi 14 septembre 2016,

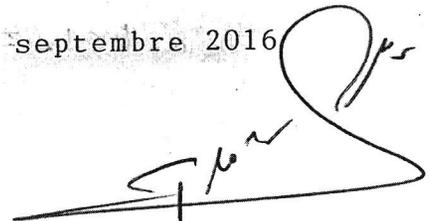
**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le Contrôleur Général de Police **GBEYOU Grégoire LOKO** est nommé  
 Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.

**Article 2 :** Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend  
 effet à compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal  
 Officiel.

Fait à Cotonou, le 14 septembre 2016

Par le Président de la République,  
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON.-**

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général  
de la Présidence de la République,



**Pascal Irénée KOUPAKI**

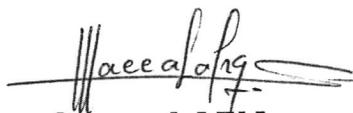
Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



**Marie Odile ATTANASSO**

*Intérimaire*

Le Ministre de l'Intérieur et de la  
Sécurité Publique,



**Sacca LAFIA**

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02- SGP 01- MISP 02  
AUTRES MINISTÈRES 19 SGG 4 INTERESSE 01- PREFECTURES 12-JORB 1.